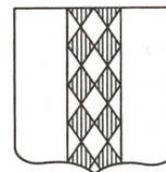




Moulézan

Infos



Blog mairie: <http://blog-mairiemoulezan.com>

Page 1

Le mot du maire

La nouvelle carte de l'intercommunalité a été sortie des cartons à dessins du Préfet du Gard et présentée à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), dont les membres ont été élus et réunis le 22 avril 2011. Le département se composait jusqu'à ce jour de 29 communautés de communes et de 2 communautés d'agglomération (Nîmes, Alès). Le nouveau schéma territorial qui nous a été présenté, comporterait 16 communautés de communes et 3 communautés d'agglomération (Nîmes, Alès et Bagnols/Cèze). Les plus curieux peuvent en voir la carte sur le blog de la mairie.

Sous trois mois, les collectivités territoriales doivent émettre leurs avis sur cette carte. Avis qui seront transmis à la CDCI. Celle-ci aura quatre mois pour les étudier et se prononcer, soit en faveur de la nouvelle carte soit en modifiant la proposition du préfet. Mais dans ce cas, il faudra réunir une majorité des 2/3 des élus de la commission. Et si aucun accord n'était possible, les préfets auront des pouvoirs renforcés à partir du 1er janvier 2012. Avec l'objectif qu'avant le 31 mai 2013, la nouvelle mouture territoriale rentre en fonction. Constatez avec moi que tout ça est bien compliqué !

Comme on peut le voir, le Préfet a, au nom d'une meilleure efficacité pour le territoire, regroupé les communautés de communes et certaines communes libres avec une vision politique imposée par la loi: limiter l'intervention financière de l'État, au maximum. D'autre part, le nouveau schéma ne tient compte que partiellement des avis et des souhaits formulés par les élus. Bien sûr, en ce qui nous concerne, notre communauté de communes reste homogène et n'est pas touchée par cette proposition.... Sauf que, lorsqu'on examine attentivement la nouvelle carte élaborée par le Préfet, la communauté de communes Lens-Gardonnenque ressemble à un beau cadeau pour la communauté d'agglomération de Nîmes... Les velléités expansionnistes que ne manqueront pas de proposer certains technocrates trop heureux de trouver appuis et complicité auprès d'élus déjà obèses et toujours insatiables ne doit pas nous impressionner.

Cette menace n'est pas pour demain, mais elle existe et il nous faut réfléchir à d'autres solutions éventuelles. C'est ce que nous ferons dans les mois à venir. Je garde à l'esprit que nous, « petits » maires, nous disposons de trois armes efficaces qui sont:

- La proximité, valeur soutenue par nos concitoyens;
- Une connaissance fine et concrète des actions et du terrain;
- Et toujours la légitimité démocratique qui ne se mesure toujours pas en kilomètre ou en nombre d'habitants.

Le mois de mai sera riche en manifestations diverses dans le village. La fête de l'armistice (le 8 mai) qui nous permettra de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour notre Patrie. La journée Ball-trap, la journée des gardians, le repas de l'AGVM, le vide grenier de l'APE, la séance de cinéma itinérant... Avec le retour du beau temps ces journées s'annoncent agréables. Je souhaite vous y rencontrer. Votre présence et votre participation contribueront à la dynamique de notre commune.

Les travaux dans les rues du village avancent. Tout sera fini pour la fête du village que nos jeunes préparent déjà. Je reste à votre écoute. Cordialement

Pierre Lucchini

Autour du mois de mai

Le 7 mai 1945, à 02h41, la reddition de l'armée allemande est signée à Reims dans une salle du Collège technique et moderne (actuel lycée Roosevelt) abritant le « Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force » par le maréchal allemand Alfred Jodl. Cette date correspond donc à la fin des combats en Europe de l'Ouest.

Les combats continuèrent cependant sur le front de l'Est jusqu'à ce que les Allemands signent à nouveau un acte de capitulation spécifique avec les Soviétiques à Berlin. C'est donc peu avant minuit, le 8 mai qu'une seconde reddition sans condition fut signée dans une villa de Karlshorst dans la banlieue Est de Berlin. Il faudra attendre la capitulation officielle du Japon le 2 septembre 1945, lorsque le ministre des Affaires étrangères Mamoru Shigemitsu signe les articles de la reddition des forces japonaises sur le pont de l'USS Missouri dans la baie de Tokyo, pour que la Seconde Guerre mondiale prenne fin.

Le 8 mai a été déclaré jour férié de commémoration en France le 20 mars 1953. Le président Charles de Gaulle supprime le caractère férié de ce jour par le décret du 11 avril 1959. Pour se placer dans une logique de réconciliation avec l'Allemagne, le président Giscard d'Estaing supprime également la commémoration de la victoire alliée en 1945. C'est le président François Mitterrand qui rétablira à la fois cette commémoration et ce jour férié le 1er juin 1981.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Autour du mois de mai</i>	1
<i>Dictons de mai</i>	1
<i>Travaux dans le village</i>	2
<i>Luc Malaval nous a quitté</i>	2
<i>Les festivités du mois de mai</i>	2
<i>Cinéma itinérant</i>	2
<i>Nouveau cantonnier</i>	2
<i>Budget communal 2011</i>	3
<i>Commémoration du 8 mai</i>	3
<i>Gaz de schiste</i>	3
<i>Rave Parties dans les Lens</i>	3
<i>Arrêtés élagage et bruits</i>	3
<i>Annuaire et infos utiles</i>	4

Dictons de Mai

- Fraîcheur et rosée de Mai, vin à la vigne et foin au pré.
- Mai froid n'enrichit personne, mais il est excellent quand il tonne.
- À la mi-mai, queue de l'hiver.
- Mai en rosée abondante rend le paysan content.
- Lorsqu'il pleut le 3 mai, point de noix au noyer.
- Au mois de Mai, manteau jeté.
- Plus mai est chaud, plus l'an vaut..



Travaux dans le village: point de situation

Micro crèche « Marie-Angèle Randon »:

Les travaux n'ont pas beaucoup avancé en avril. Quelques finitions en maçonnerie seulement. L'enseigne qui sera apposée sur la façade coté parking et celle qui signalera la crèche sur la place du Pigeonnier ont été commandées. Le mois de mai devrait voir la finalisation du projet...Mais nous sommes toujours un peu tributaires de la disponibilité des artisans et des commandes de matériaux.

Réseau d'assainissement:

Les travaux avancent rapidement. Les ouvriers de l'entreprise VIDAL et du Syndicat de l'eau travaillent en phase désormais. La mise à jour des réseaux a révélé la nécessité de remettre aux normes la distribution des caisses siphonées de certaines habitations. Les propriétaires ont été prévenus. Le chantier arrive dans le chemin du Mas de Pian.

Oliviers:

Des oliviers ont été plantés sur la place de la mairie, le long de l'avenue de Sommières et sur le carrefour de la cave.

Dans le courant du mois:

Les « trous » chemin de Cante Perdrix, avenue de Coulombet seront bouchés. L'abri bus, place du Pigeonnier, sera repeint. Le débroussaillage des chemins de la commune débutera.

Luc Malaval nous a quittés

Luc, dimanche 17 avril 2011, tu ne t'es pas réveillé. Tu avais quitté ta famille et tes amis. Tu étais malade, on le savait; mais on te voyait régulièrement dans le village. Toujours aussi déterminé à combattre ton mal, tu t'occupais de ta famille, de ta maman, Odette, notre doyenne. Tu avais toujours un mot, un sourire pour chacun d'entre nous.

Luc, tu as toujours été impliqué dans la vie de ton village. Tu t'es occupé du club de football, tu as été conseiller municipal, tu répondais toujours présent lorsqu'on avait besoin de toi.

Luc, tu vas nous manquer cruellement car tu faisais partie des personnes qui ont fait grandir Moulézan. Ton honnêteté, ta droiture doivent servir d'exemple à tes enfants et aux plus jeunes.

Adieu l'ami !

A ton épouse Huguette, à ta maman Odette, à tes enfants, à toute ta famille nos sincères condoléances.

Journée gardiane

L'Association Loisirs-Boules-Animations organise sa journée gardiane le dimanche 15 mai 2011. Voici le programme:

10h00: Déjeuner au bord de Courme (Pont noyé).

11h00: Super longue de Courme au stade.

12h00: Vachette apéritif.

13h30: Repas traiteur 15€ (Entrée, poulet basquaise, fromage, dessert).

15h30: Sur le stade: Jeux de gardians, vachettes, rodéo sur taureaux, saut de taureau, saut de cheval.

Inscription pour le repas dans les commerces ou au 0623675037 avant le 12 mai.

Vide greniers de l'APE

L'Association des Parents d'Élèves du Bois des Lens organise un Vide Greniers ouvert aux particuliers le dimanche 12 juin 2011 sur le parking du foyer de Domessargues.

Le prix de l'emplacement (4m) est fixé à 7€. Clôture des inscriptions le vendredi 10 juin 2011.

Si vous apercevez un fourgon blanc immatriculé 3836 NT 13 dans le village ou ailleurs, prévenez rapidement la mairie.

Ball-trap

Le Comité des Fêtes organise un BALL-TRAP sur le stade de Moulézan (1km sortie sud) le samedi 7 mai 2011 à partir de 9h00. Planches primées et concours à 17h00.

Une restauration rapide sur place est assurée.

Repas de l'AGVM

L'Association de Gymnastique Volontaire de Moulézan vous propose un repas choucroute convivial le samedi 21 mai 2011 au foyer communal.

Le prix est fixé à 13 euros par personne (Entrée, plat, fromage, dessert, café, boisson). Inscrivez-vous dans les commerces du village.

Taureaux et Paëlla

Samedi 16 avril. Le Café de la Poste organisait une journée taurine au centre du village. Trois manades avaient été invitées à montrer leur savoir faire à la nombreuse population massée autour de la Place du Pigeonnier. Le parcours des chevaux et des taureaux était court mais néanmoins spectaculaire. Il permit aux trois manades de s'affronter avec un rythme soutenu pour la plus grande joie des spectateurs, en particulier des plus téméraires! Après toutes ces cavalcades, l'apéritif et la bonne paëlla concoctée par Yves ont permis de bien se restaurer dans une ambiance très conviviale.

Cinéma itinérant

Vendredi 13 mai à 20h30, au foyer communal, sera projeté un très bon film d'animation pour petits et grands: **RANGO**.

Alors qu'il mène sa vie sans histoire d'animal de compagnie, Rango, caméléon peu aventurier, est en pleine crise d'identité : à quoi bon avoir des ambitions quand tout ce qu'on vous demande, c'est de vous fondre dans la masse ?

Un jour, Rango échoue par hasard dans la petite ville de Poussière, dans l'Ouest sauvage, où de sournoises créatures venues du désert font régner la terreur. Contre toute attente, notre caméléon, qui ne brille pas par son courage, comprend qu'il peut enfin se rendre utile. Dernier espoir des habitants de Poussière, Rango s'improvise shérif et n'a d'autre choix que d'assumer ses nouvelles fonctions. Affrontant des personnages plus extravagants les uns que les autres, Rango va-t-il devenir le héros qu'il se contentait jusque-là d'imiter ?

Un nouveau cantonnier à Moulézan

Les nouvelles modalités concernant les emplois sous Contrats Aidés par l'Etat (CAE) ont obligé le Maire à ne pas renouveler le contrat de M. Blasquez Didier. Il a été remplacé par **M. Laurent Jean-Paul** (de Quissac) qui remplit les nouvelles conditions. Il a commencé son travail début avril.

Le budget primitif 2011 a été voté

Quelques petits rappels:

Les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie) financent une grande partie des charges de fonctionnement (aussi appelées charges d'exploitation) de la commune et souvent une partie des charges d'investissement (au moins le remboursement des emprunts). Ils constituent l'une des principales ressources financières d'une commune.

Les dotations et subventions (État, Département, Région): Elles sont variables, fonction de la commune (Nbre d'habitants, superficie, impôts,...etc.) et de ses projets.

Budget M14: C'est le budget des communes françaises excepté les services publics industriels et commerciaux comme le service de l'eau et l'assainissement qui est régit par le **budget M49**. Ces deux budgets sont complètement séparés.

Malgré la baisse sensible des dotations et subventions en 2011, le conseil municipal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts locaux qui reposeront donc sur les mêmes taux que l'année dernière: Taxe d'Habitation: 9,27. Taxe sur le Foncier Bâti: 13,42. Taxe sur le Foncier Non Bâti: 40. La Taxe Professionnelle est perçue par la Communauté de Commune et reversée en partie seulement à la commune. Pour comparer: Moyenne Gard: TH: 11,78. TFB: 16,65. TFNB: 65,69.

En 2011, comme prévu, **les principaux projets envisagés** sont les suivants:

Fin du chantier de la micro crèche avec le concours de la Communauté de Commune;

Fin de la réfection de chemin communaux;

Réfection de portions du réseau d'assainissement au centre du village, chemin du Mas de Roux et Rue du Quartier Bas;

Embellissement et mise en sécurité place de l'Église et place du Pigeonnier.

>**Budget M14 / Fonctionnement:** Le budget s'équilibre à 315 414 €.

Chiffres marquants: Les impôts locaux et taxes représentent 143 448 €. Les subventions et dotations s'élèvent à 87 876 €. Nous bénéficions d'un excédent 2009 de 40 890 €. Comme son nom l'indique, ce budget M14/Fonctionnement sert à faire « fonctionner » la commune: Salaires, charges de vie courante (eau, électricité,...), travaux d'entretien courants...

>**Budget M14 / Investissement:** Le budget s'équilibre à 437 134 €.

Chiffres marquants: Nous avons un excédent 2009 de 14 784 €. La TLE (Taxe Locale d'Équipement) et la récupération de la TVA représentent 35 600 €. Les subventions et remboursements attendus seront de 245 600 € environ. Les projets envisagés coûteront près de 350 000 €.

>**Budget M49 / Fonctionnement:** Il s'équilibre à 62 508 €. C'est ce que rapporteront les branchements et la taxe d'assainissement cette année. Cela servira à faire fonctionner la station d'épuration et à entretenir les réseaux.

>**Budget M49 / Investissement:** C'est le gros morceau car cela concerne les travaux de rénovation du réseau d'assainissement. Ils sont évalués à 320 000 €. C'est couvert par un excédent de fonctionnement de 2010 (27 500 €), la récupération de la TVA (49 000 €), les subventions diverses (211 500 €) et nos fonds propres.

Globalement, notre budget communal est maîtrisé. Nous réussissons à conserver des taux d'impôts locaux relativement bas si on les compare à ceux des communes du département de notre strate. Lorsque le réseau d'assainissement sera réparé, d'autres permis de construire seront attribués ce qui augmentera nos recettes sur le budget M49 (Il faut penser à la future station d'épuration).

Le but du conseil municipal est que Moulézan se développe harmonieusement, en cohérence avec son caractère, ses capacités et ses finances.

Gaz de schiste

On entend beaucoup parler de l'exploitation du gaz de schiste dans notre région. Au cours de l'une de ses récentes réunions, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une délibération interdisant toute exploitation de ce type sur le territoire de notre commune.

Au cours du mois de mai, du fait des travaux sur la commune, des coupures d'eau vous embêteront. Vous en serez informés au fur et à mesure et dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension.

« Rave-Parties » dans les bois des Lens

Dans le bois des Lens, sur le territoire de la commune, des groupes de personnes de toute la France ont pris l'habitude de se rassembler le week-end pour écouter de la musique en plein air. C'est ce qu'on appelle des « Rave Parties ». Le problème est qu'ils laissent beaucoup de détritus sur place et que leurs nombreux véhicules abiment les chemins dont la réfection occasionne des coûts supplémentaires à la commune. Le Maire de Moulézan a organisé une réunion avec les représentants des communes concernées et la Présidente du SIVU des Leins. Il a été décidé, dans l'immédiat, de mettre en place des barrières (sans cadenas) sur les chemins principaux empruntés par les « raveurs » avec des pancartes avertissant des règles de circulation dans le bois. Le Préfet et la gendarmerie seront informés par courrier de cette décision et alertés de ces manifestations qui risquent de se reproduire avec les beaux jours. Nous adapterons notre action en fonction des événements.

Élagage et bruits de voisinage

Avec les beaux jours, les arbres poussent et les bruits extérieurs augmentent.... Le Maire a signé deux nouveaux arrêtés concernant l'élagage et les bruits de voisinage. Ils sont affichés sur la place de l'Église, près de la bibliothèque et seront distribués aux personnes concernées ou sur simple demande. La vie harmonieuse de chacun au sein de notre village dépend de l'attitude de tous. Dans la plupart des cas, le simple bon sens suffit, mais parfois il faut rappeler la loi. C'est le but de ces arrêtés.

Commémoration du 8 mai 1945

Le dimanche 8 mai nous fêterons la "journée de la liberté". Lors de cette journée, l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie sur l'Europe. Nous honorons tous ceux qui ont lutté pour la liberté et la démocratie. Venez nombreux, en famille, à 11h30 devant le monument aux morts où une gerbe sera déposée. A l'issue, un apéritif sera offert par la municipalité au foyer communal.

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	04 66 77 87 94
Poste Moulézan:	04 66 77 66 21
Poste Lédignan:	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
École Moulézan:	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque:	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénézet:	04 66 56 58 30
	Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes Lens-Gardonnenque:	04 66 63 00 80
Pompiers:	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	18
Samu:	04 66 81 10 33
Bus STDG	15
Crèches-Halte Garderies St Génies:	04 66 29 27 29
Parignargues:	04 66 81 62 55
SOS problème d'eau	04 66 63 24 04 06 80 14 64 38
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 14h à 18h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h
Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous.

Bibliothèque:

Lundi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:

Du lundi au samedi de 09h30 à 12h00

Les nouveaux arrivants dans notre village sont priés, s'ils ne l'ont pas encore fait, de se présenter à la mairie (voir heures d'ouvertures plus haut. En cas de problème d'horaire, prendre rendez-vous en téléphonant). Merci !

Les prochains ramassages des encombrants par le cantonnier auront lieu le jeudi 02 juin 2011. Déposez vos encombrants devant votre habitation avant 07h30.

Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €.

S'adresser à la mairie.

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

COUPURE DE COURANT:

Des travaux effectués par ERDF sur le territoire de notre commune occasionneront une interruption de l'alimentation électrique **le mardi 24 mai entre 09h00 et 12h00**

Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des photos, des dessins, en faisant part d'événements familiaux importants etc. Il suffit de les faire parvenir à la mairie. N'hésitez pas!

Carnet

Décès:

- Luc MALAVAL le 17 avril 2011 à l'âge de 59 ans. Chemin de la Bergerie.

Horaires des cars sur le trajet Moulézan-Nîmes

ALLER

Moulézan	La Nouvelle	Nîmes
06h30	—	07h40
07h25	—	08h40
12h45	13h05-13h17	14h00

RETOUR

Nîmes	La Nouvelle	Moulézan
18h05	18h47-18h55	19h15

Moulézan: Place du Pigeonnier
Nîmes: Gare routière

Les personnes intéressées par l'implantation de bornes à eau sur leurs propriétés (particuliers ou exploitants agricoles) dans le cadre de l'extension du canal du Bas Rhône sont priées de se faire connaître à la mairie. Une permanence d'un représentant de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas Rhône et du Languedoc" (CNAR-BRL) se tiendra dans les locaux de la mairie le lundi 23 mai de 14h30 à 17h00. Il pourra répondre à toutes vos questions..



Vous aimez votre chien... et votre village ? Faites un effort !